

Image not found or type unknown



Cherche a faire venir mon beau frere en france

Par **gloeckner**, le **12/03/2012** à **18:02**

Bonjour,rrrnJe suis français et mon épouse par voie de mariage.rnrnJ'aimerais faire venir son frère en France afin qu'il jouisse des mêmes droits qu'un français. Il n'a pas de travail. Quels sont ses chances ?

Par **Tisuisse**, le **12/03/2012** à **23:27**

Bonjour,rrrnRéponse : aucune chance. Le regroupement familial ne concerne pas les beaux-frères et belles-soeurs ainsi que les ascendants et descendants de ceux-ci.